

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2019

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 23/09/2019

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 23/09/2019

Délibération n° D-2019-351

Ligne SNCF n° 500000 de Chartres à Bordeaux - Autorisation
de classer le passage à niveau n° 337 en catégorie 2 bis

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN.

Secrétaire de séance : Madame Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Alain BAUDIN, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Agnès JARRY, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Simon LAPLACE, Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Jacques TAPIN, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG, Madame Catherine HUVELIN, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN

Excusés :

Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction de l'Espace Public

**Ligne SNCF n° 500000 de Chartres à Bordeaux -
Autorisation de classer le passage à niveau n° 337 en
catégorie 2 bis**

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

La Société SNCF Réseau a sollicité le Préfet des Deux-Sèvres en vue de modifier le classement du passage à niveau n° 337 (ligne n° 500000 de Chartres à Bordeaux). Celui-ci sera classé en catégorie 2 bis (ouvert à la circulation de l'ensemble des usagers de la route) situé sur une ligne ferroviaire fermée au trafic.

Selon l'article 3 de l'arrêté du 18 mars 1991 relatif au classement, à la réglementation et à l'équipement des passages à niveau: « *L'exploitant ferroviaire informe de ses intentions la collectivité territoriale concernée, le gestionnaire de la voirie routière, puis adresse sa demande au préfet. Il joint à cette demande un dossier comportant tous les renseignements nécessaires.*

Afin d'instruire cette demande, le préfet fait procéder aux consultations et, dans le cas d'une suppression, à une enquête publique. Il prend, dans un délai n'excédant pas trois mois à dater de la réception de la demande de l'exploitant ferroviaire, l'arrêté correspondant. »

Dans ce cadre, le Préfet a sollicité la position de la Ville de Niort.

L'article 21 de l'arrêté précité dispose que « *Les passages à niveau situés sur des lignes sur lesquelles il n'y a plus de circulation ferroviaire ou circulées occasionnellement ou exclusivement par des trains de travaux ou des convois militaires et les passages à niveau situés sur des lignes où circulent exclusivement des cyclo-draisines sont classés en catégorie 2 bis.* »

Dès lors, il n'y a pas lieu de s'opposer au classement en catégorie 2 bis du passage à niveau n° 337.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser le Préfet à classer le passage à niveau n° 337 en catégorie 2 bis.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT

PN 337



- Gares/haltes**
- Voyageurs
 - Fret
 - Infrastructure
 - ★ ITE (ACTIF au 01/03/17)
 - Gares
 - ⊗ Ponts-rails
 - Ponts-rail linéaires
 - ⊕ Ponts-routes
 - ✳ RK
 - Tunnels
 - Tunnels linéaires
- Passages à Niveau (détails)**
- PN PN avec barrières manuels
 - PN PN avec barrières automatiques
 - PN PN sans barrières
 - PN PN piétons
 - PN PN privés
 - PN PN secondaires
 - PK Localisation
 - Voies principales
 - Voies de services

Echelle : 1/1640

Edité le : 01/07/2019



Sources : Données IGN et SNCF R

PN 337 Cartographie



- Gares/haltes**
- Voyageurs
 - Fret
 - Infrastructure
 - ★ ITE (ACTIF au 01/03/17)
 - Gares
 - ⊕ Ponts-rails
 - Ponts-rail linéaires
 - ⊕ Ponts-routes
 - ⊕ RK
 - Tunnels
 - Tunnels linéaires
- Passages à Niveau (détails)**
- PN PN avec barrières manuelles
 - PN PN avec barrières automatiques
 - PN PN sans barrières
 - PN PN piétons
 - PN PN privés
 - PN PN secondaires
 - PK Localisation
 - Voies principales
 - Voies de services

Echelle : 1/1640

Edité le : 01/07/2019



Sources : Données IGN et SNCF R

IGN / Esri France - 2019